

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} juillet 2026

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



ILLE-ET-VILAINE

Chers sociétaires, cher(e)s client(e)s,

À compter du 1er juillet 2026, nos nouvelles conditions tarifaires entrent en vigueur. Elles traduisent un engagement constant : être une banque de proximité qui agit concrètement pour votre quotidien et pour notre territoire.

Proximité, utilité, action

Banque mutualiste et entreprise à mission, nous sommes convaincus que nous devons être présent là où vous vivez, décidez et avancez. C'est pourquoi, nous continuons à investir dans nos 119 agences - le premier réseau bancaire du département - avec de nouvelles implantations dans les quartiers rennais (Le Blossne, Via Silva, La Courrouze, Baud Charbonnet) et des rénovations dans les différents bassins de vie.

Notre ancrage sur le territoire a un but simple : vous proposer plus de réactivité et un haut niveau de conseil, au plus près de vos projets.

Une politique inclusive au service de chacun

Banque universelle, nous accompagnons chacun d'entre vous. Nous apportons un soutien personnalisé, notamment aux plus fragiles, grâce à notre dispositif Point Passerelle, avec 10 conseillers dédiés couvrant tout le département et nos partenaires locaux.

Nous avons également renforcé notre présence auprès des jeunes, avec 11 conseillers spécialisés afin de les accompagner dans la réalisation de leurs projets. Parallèlement, nous poursuivons notre engagement en faveur de leur insertion professionnelle avec plus de 220 alternants accueillis en 2025/2026 dans notre entreprise, soit 15% de notre effectif.

En 2025, nous avons renforcé notre présence auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire, avec notamment la constitution d'un réseau de 11 conseillers associations pour soutenir les acteurs locaux qui font la dynamique et l'attractivité de notre territoire.

Des tarifs justes

Notre politique tarifaire reflète nos valeurs mutualistes : des services de qualité, à un prix responsable. Depuis 2020, nous plafonnons les frais liés aux incidents bancaires pour tous nos clients à 30 €, un niveau bien inférieur aux pratiques du marché. Nos 338 000 sociétaires bénéficient d'un avantage moyen de 5 % sur la plupart de nos services, une reconnaissance légitime de leur engagement.

Nous continuerons à agir, à investir et à innover pour vous accompagner, avec la même exigence et la même proximité.

Nous vous remercions pour votre confiance

Cordialement,



Jean-Yves CARILLET
Directeur Général
du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs
rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc...) (Crédit Agricole en Ligne Particulier)	Gratuit Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail (Crédit Agricole en Ligne Particulier)	Gratuit
Tenu de compte	2,50 €/mois soit pour information 30€/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat MasterCard ou VISA)	55 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé MasterCard ou VISA)	49,10 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) MasterCard avec contrôle de solde	36,85 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
<ul style="list-style-type: none"> • Mastercard ou Visa à partir du 2ème retrait mensuel • Gold Mastercard, VISA Premier à partir du 3ème retrait mensuel • World Elite Mastercard, VISA Infinite à partir du 4ème retrait mensuel 	1,20 €/retrait 1,20 €/retrait 1,20 €/retrait
Sauf cartes exonérées : Mozaïc Black, Mozaïc de retrait, Mozaïc de paiement (arrêt commercialisation)	Gratuit
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (SécuriCOMPTE +)	2 €/mois soit pour information 24 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
<ul style="list-style-type: none"> • En agence vers une autre banque • En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole • Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) 	5 €/virement Gratuit Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention	
<ul style="list-style-type: none"> • Par opération • Plafond journalier : maximum 1 par jour • Plafond mensuel 	8 € 8 € 30 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leur plaquette tarifaire un extrait standard de leurs tarifs.

SOMMAIRE



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

	Extrait standard des tarifs	3
	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	5
	Ouverture, transformation, clôture	
	Relevés de compte	
	Tenue de compte	
	Services en agence	
	Change	
	Banque à distance	6
	Abonnement à des services de banque à distance	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou EMAIL ou sur la gestion du compte par SMS ou EMAIL	
	Vos moyens et opérations de paiement	7
	Cartes	
	Virements	
	Prélèvements SEPA/TIP SEPA	
	Chèques	
	Offres groupées de services	9
	Offre Prestige	
	Offre Premium	
	Offre Essentiel	
	L'Offre Globe Trotter	
	L'Offre Eko BY CA	
	L'Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé	
	Offres qui ne sont plus commercialisées	
	Irrégularités et incidents	13
	Commission d'intervention	
	Opérations particulières	
	Incidents de paiement	
	Découverts et crédits	14
	Découverts	
	Crédits à la consommation	
	Crédits immobiliers	
	Autres opérations liées aux crédits	
	Épargne et placements financiers	15
	Épargne bancaire	
	Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	17
	Opérations à l'étranger	19
	Assurances et prévoyance	19
	Succession	20
	Gestion des séparations/divorces	20
	Autres services	20
	Résoudre un litige	22

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet <https://www.credit-agricole.fr/ca-illeevilaine/particulier/informations/tarifs.html> (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier

▲ Les prestations identifiées par ce symbole sont les services bancaires de base fournis dans le cadre du Droit au compte : articles L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier.

(x) Retrouvez les renvois numérotés à la page "Références" située en page 21.

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ●▲	Gratuit
Clôture/transfert de compte ●▲	Gratuit
Transformation en compte-joint	Gratuit
Désolidarisation du compte-joint / personne	Sociétaire : 77,40 € Non sociétaire : 81,50 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲ et qui comprennent : l'ouverture, la tenue du compte et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.	Gratuit
Ouverture et clôture de compte campagne électorale	500 €/compte

Relevés de comptes

	Sociétaire	Non sociétaire
Relevé de compte électronique toutes périodicités ●▲	Gratuit	Gratuit
Relevé mensuel "papier" ●▲	Gratuit	Gratuit
Autres périodicités	1,90 €/relevé	2,00 €/relevé
Option : chaque relevé expédié dans sa propre enveloppe	6,18 €/mois	6,50 €/mois
Relevé annuel des frais	Gratuit	Gratuit
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	4,60 €/relevé	4,85 €/relevé
Relevé annuel IFI (impôt sur la fortune immobilière)	Gratuit	Gratuit

Tenue de compte

Tenue de compte ●▲	2,50 €/mois soit pour information 30 €/an
Frais de gestion de compte inactif ⁽¹⁾ ●▲	30 €/an
Délivrance de relevé d'identité bancaire RIB ou BIC/IBAN ●▲	Gratuit
Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et TIP SEPA)	Sociétaire 24,40 €/an Non sociétaire 25,70 €/an

Services en agence

Versement d'espèces ●▲	Gratuit
Remise de chèque(s) ●▲	Gratuit
Retrait d'espèces en agences sans émission de chèque (carte de retrait Libre Service Bancaire) ●▲	Gratuit
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	Gratuit
Retrait d'espèces de dépannage (par carte à usage unique à partir du 2 ^{ème} retrait mensuel)	5,90 €/retrait

	Sociétaire	Non sociétaire
Frais de mise à disposition de fonds (par opération)	27,10 €	28,55 €
Frais de recherche de documents de moins d'un an (par document)	17,00 €	17,85 €
Frais de recherche de documents de plus d'un an	Sur devis	Sur devis
Attestation d'avoires de solde de comptes (par édition)	5,90 €	6,20 €
Frais de location de coffre-fort	A partir de	A partir de
• Par coffre, selon catégorie : nous consulter	109,25 €/an	115,00 €/an
• Location temporaire	50,00 €/mois	50,00 €/mois

Change

Achat et vente de billets de banque en devises	4,80 €
--	--------



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc...)⁽²⁾

◆ Internet

Service de banque à distance par Internet ●▲	Gratuit
• Crédit Agricole En Ligne Particulier	
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne	
• Abonnement au service InvestStore Initial	Gratuit
• Abonnement au service InvestStore Intégral	
- si moins de 12 ordres de bourse par an	106,40 €/an
- à partir de 12 ordres de bourse par an	Gratuit
Service d'agrégation de comptes ⁽³⁾ : informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	Gratuit
Ces services de banque à distance sont accessibles depuis	
• www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine/particulier.html	
• Nos applications mobiles :	
- Ma Banque ⁽⁴⁾	Téléchargement
- Envoyer de l'argent avec WERO ⁽⁵⁾	
- Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin ⁽⁶⁾	et accès gratuit

◆ Téléphone avec service vocal

Filvert pour consultations au 02 99 03 35 99	Appel non surtaxé
--	-------------------

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou EMAIL ou sur la gestion du compte par SMS ou EMAIL

Alerte écopage	0,35 €/mois
Alertes en temps réel (sur solde, opération débit/crédit, libellé, encours différé carte bancaire)	0,80 €/SMS
Alerte achat, vente à distance	0,80 €/SMS
Alerte solde disponible	Gratuit
Alerte essentielle : solde débiteur	Gratuit
Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement	0,35 €/alerte
Alerte souplesse découvert	Gratuit
Alerte solde compte journalier	Gratuit
Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	Gratuit

Mini-relevés hebdomadaires

Sociétaire : 2,85 €/mois
Non sociétaire : 3,00 €/mois



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Carte de retrait Libre Service Bancaire	Débit immédiat		Débit différé	
	Sociétaire	Non sociétaire	Sociétaire	Non sociétaire
◆ Cotisation carte)))				

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique))))

• L'Autre Carte ●▲	17,75 €/an	18,70 €/an		
--------------------	------------	------------	--	--

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique))))

• MasterCard	35,00 €/an	36,85 €/an		
• MasterCard Eko by CA (arrêt de commercialisation)	37,80 €/an	39,80 €/an		
• MasterCard Eko	36 €/an	34,20 €/an		
• Carte virtuelle	24 €/an	22,80 €/an		

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale))))

• MasterCard ⁽⁷⁾	52,25 €/an	55,00 €/an	46,65 €/an	49,10 €/an
• VISA classic ⁽⁷⁾	52,25 €/an	55,00 €/an	46,65 €/an	49,10 €/an
• Gold MasterCard ⁽⁷⁾	149,15 €/an	157,00 €/an	143,15 €/an	150,70 €/an
• VISA premier ⁽⁷⁾	149,15 €/an	157,00 €/an	143,15 €/an	150,70 €/an
• World Elite Mastercard			344,20 €/an	362,30 €/an
• VISA Infinite			344,20 €/an	362,30 €/an

La 2^{ème} carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux (à l'exception de L'Autre carte).

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

A compter du 01/01/2023, arrêt du Bonus Cotisation de 0,01 € sur les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite.

◆ Paiement par carte

NB : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Paiement par carte en euro⁽⁸⁾, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) Gratuit

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire)⁽⁹⁾

• Frais fixes	0,20 €/opération + 2,30 % du montant de l'opération
• Frais variables	

Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels) ⁽¹⁰⁾	
• Frais fixes	0,20 €/opération + 2,30 % du montant de l'opération
• Frais variables	

Cartes internationales World Elite, VISA Infinite, Mozaïc Black, Mozaïc de retrait, Mozaïc de paiement (arrêt commercialisation) Gratuit

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France Gratuit

Retrait d'espèces en euro⁽⁸⁾ au distributeur automatique de billets d'une autre banque dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

• L'Autre Carte, à partir du 2 ^{ème} retrait mensuel ●▲	1,20 €/retrait
• Carte MasterCard avec autorisation systématique et cartes internationales MasterCard ou VISA, à partir du 2 ^{ème} retrait mensuel	1,20 €/retrait
• Gold Mastercard, VISA Premier à partir de 3 ^{ème} retrait mensuel	1,20 €/retrait
• World Elite Mastercard, VISA Infinite à partir du 4 ^{ème} retrait mensuel	1,20 €/retrait
Sauf cartes exonérées : Mozaïc Black, Mozaïc de retrait, Mozaïc de paiement (arrêt commercialisation)	Gratuit

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire) ⁽⁹⁾	3,50 €/retrait + 2,40 % du montant de l'opération
• Frais fixes	
• Frais variables	

◆ Retrait par carte

Autres retraits d'espèces par carte (hors frais de change éventuels) ⁽¹⁰⁾	3,50 €/retrait
• Frais fixes	
• Frais variables	+ 2,40 % du montant de l'opération

Cartes internationales World Elite, VISA Infinite, Mozaïc Black, Mozaïc de retrait, Mozaïc de paiement (arrêt commercialisation)	Gratuit
--	---------

◆ Autres opérations liées à la carte

Envoi de la carte en recommandé avec AR	Frais réels
---	-------------

Envoi de la carte en pli simple	Gratuit
---------------------------------	---------

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	
• En agence ou via le SOS carte	15,55 €
• Sur l'application Ma Banque ou Paiement Mobile	Gratuit

	Sociétaire	Non sociétaire
--	------------	----------------

Rédaction du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou SMS)	11,95 €	12,60 €
--	---------	---------

Rédaction du Sécuricode	11,95 €	12,60 €
-------------------------	---------	---------

Commande de carte en urgence <i>Hors opération à l'étranger</i>	21,40 €	22,55 €
---	---------	---------

Frais de refabrication de la carte en cas de perte ou vol (hors Sécuricompte)	13,35 €	14,05 €
---	---------	---------

Carte de dépannage / carte de remplacement envoyée à l'étranger	205,95 €	216,80 €
---	----------	----------

Virements ⁽¹¹⁾

Virement SEPA : opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA.

	Sociétaire	Non sociétaire
Réception d'un virement SEPA (y compris instantané) ●▲	Gratuit	Gratuit

Émission d'un virement SEPA occasionnel ●▲		
• En agence vers une autre banque	4,75 €	5,00 €
• En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
• Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit	Gratuit

Émission d'un virement SEPA permanent ●▲		
• Frais de mise en place d'un virement permanent		
- En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
- En agence vers une autre banque (Union Européenne)	10,55 €	11,10 €
- Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit	Gratuit
• Frais par virement permanent	Gratuit	Gratuit
• Modification d'un virement permanent		
- Par Internet	Gratuit	Gratuit
- En agence	10,55 €	11,10 €

Émission d'un virement Instantané SEPA		
<i>Via le service de banque par Internet En Ligne - Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-illeevilaine/particulier.html</i>		
• Frais virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale		Gratuit

Autres opérations sur virements		
• Demande de rappel de virement SEPA et de virement instantané SEPA à l'initiative du client	14,25 €/opération	15,00 €/opération

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ●▲	Gratuit
---	---------

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ●▲	Gratuit
---	---------

Information premier prélèvement	Gratuit
---------------------------------	---------

Opposition sur avis de prélèvement à l'initiative du client	
• En agence	Gratuit
• Par Internet	Gratuit

Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ●▲	Gratuit
---	---------

Rejet de prélèvement à l'initiative du client		
• En agence	13,75 €	14,45 €
• Par Internet	Gratuit	Gratuit

Chèques

Remise de chèque(s) ●▲	Gratuit
------------------------	---------

Date de valeur chèque remis à l'encaissement	J+1
<i>À compter de son inscription sur le compte.</i>	<i>Jour ouvré</i>

Paieement d'un chèque	Gratuit
-----------------------	---------

Délivrance d'un chéquier en agence	Gratuit
------------------------------------	---------

Frais de destruction de chéquier	6,50 €
----------------------------------	--------

Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	Coût d'un envoi postal
--	------------------------

	Sociétaire	Non sociétaire
--	------------	----------------

Frais d'envoi de chéquier en pli simple	2,20 €	2,30 €
---	--------	--------

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17,95 €	18,90 €
---	---------	---------

Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	16,60 €	17,45 €
--	---------	---------

Litiges commerciaux		
Demande de retour de fonds (virement ou paiement carte) suite à un paiement autorisé	50 €/demande	50 €/demande



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément. Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Cotisation à une offre groupée de services

	PRESTIGE	PREMIUM	ESSENTIEL
Tarifs sociétaires	35,15 €/mois	15,20 €/mois	9,50 €/mois
Tarifs non sociétaires	37,00 €/mois	16,00 €/mois	10,00 €/mois
<i>dont cotisations d'assurance ⁽¹²⁾</i>	<i>1 €/mois</i>	<i>4,50 €/mois</i>	<i>4,50 €/mois</i>

Gestion du compte

Tenue de compte	Inclus	Inclus	Inclus
-----------------	--------	--------	--------

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	Inclus	Inclus	Inclus
---	--------	--------	--------

E-relevé mensuel	Inclus	Inclus	Inclus
------------------	--------	--------	--------

Commission d'intervention

Commission d'intervention ⁽¹³⁾	Illimité	3/an	1/an
---	----------	------	------

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	Non concerné	"Gold MasterCard" ou "VISA Premier" (cotisation carte)	"MasterCard Standard" ou "VISA Classic" (cotisation carte)
---	--------------	--	--

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	"World Elite MasterCard" ou "VISA Infinite" (cotisation carte)	"Gold MasterCard" ou "VISA Premier" (cotisation carte)	"MasterCard Standard" ou "VISA Classic" (cotisation carte)
--	--	--	--

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) ⁽¹⁴⁾	Inclus	Inclus	Inclus
---	--------	--------	--------

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	Inclus	Inclus	Inclus
--	--------	--------	--------

Rédaction du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	Inclus	Inclus	Inclus
--	--------	--------	--------

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	Inclus	Inclus	Inclus
--	--------	--------	--------

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception d'un virement non SEPA	Illimité	10/an	Non inclus
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽¹⁵⁾	Inclus	Inclus	Inclus

Cotisation à une offre groupée de services (suite)

	PRESTIGE	PREMIUM	ESSENTIEL
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'émission d'un chèque de banque	Illimité	3/an	1/an

Retrait d'espèces par carte⁽¹⁶⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait d'espèces en devises, hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	Illimité	10/an	Non inclus

Paiement par carte⁽¹⁶⁾

En euro dans un pays de l'EEE	Inclus	Inclus	Inclus
En devises dans ou hors pays de l'EEE	Illimité	10/an	Non inclus

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	Sécuri COMPTE PREMIUM	Sécuri COMPTE PREMIUM	Sécuri COMPTE Plus
SécuriWEB PREMIUM	Inclus	Inclus	Non inclus

Merci pour l'INFO (version numérique)

Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'INFO	Illimité	Illimité	2 demandes par an
Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.com	Illimité	Illimité	Illimité

Accès aux versions numériques	8 titres : Merci pour l'INFO, Santé Magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents	Merci pour l'INFO (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	Merci pour l'INFO (12 numéros/an) dont ses guides pratiques
-------------------------------	--	---	---

Mon Sécuricoffre +	5Go	5Go	50Go
--------------------	-----	-----	------

◆ L'OFFRE EKO BY CA (ARRÊT DE COMMERCIALISATION)

Eko by CA (Ancienne gamme souscrite avant le 29 avril 2026) **2 €/mois**

Offre Eko (nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026) Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'au 30/09/2026

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	GRATUIT
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané en ligne)

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Paiement par carte¹⁷

En euro⁸ dans un pays de l'EEE

Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard » **en option : 1€/mois (cotisation carte)**

Paiement en euros⁸ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).

Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus

Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros⁸ ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois

Assurance de la banque au quotidien (en option)

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois

en option : 1€/mois

◆ L'OFFRE CRÉDIT AGRICOLE À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE : LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ

En application de l'article L312-1-3- alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Société	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Particulier	
Envoi carte bancaire à domicile sous pli simple (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none"> Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
Relevé de compte mensuel papier ou électronique	
Module Budget protégé	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L' Autre Carte"	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	1 €/mois
Exonération pour l'ensemble des frais suivants :	
<ul style="list-style-type: none"> Les commissions d'intervention (elles-mêmes plafonnées à 4 € par opération et 20 €/mois) Les frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire interne Les frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire externe Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque 	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois/an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

Offres qui ne sont plus commercialisées

◆ LE COMPTE À COMPOSER (arrêt commercialisation au 18/10/2021)

Le socle	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, ...) - Crédit Agricole En Ligne Particulier	
Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Frais d'envoi de chéquier et de carte (pour les renouvellements)	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none"> Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
Relevé mensuel de compte papier ou électronique	
Merci pour l'INFO, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an) ⁽¹⁸⁾	
	Sociétaire 2,70 €/mois ⁽¹⁸⁾ Non sociétaire 2,85 €/mois

	Sociétaire	Non sociétaire
Module Maîtrise du découvert		
Tarif variable en fonction du montant du découvert		
Module souscrit à partir du 01/01/2017		
<ul style="list-style-type: none"> Assurance SécuriCOMPTE Découvert⁽¹⁹⁾ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert Ristourne des intérêts débiteurs⁽²⁰⁾ 	de 2,30 à 4,65 €/mois	de 2,40 à 4,90 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	de 2,00 à 7,35 €/mois	de 2,10 € à 7,75 €/mois
Module Compte sécurisé		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus/SécuriCOMPTE Plus Premium ⁽¹⁹⁾		
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	3,95 €/mois ou Premium 5,40 €/mois	4,15 €/mois ou Premium 5,70 €/mois
Rédédition carte en urgence		
Retrait d'espèces de dépannage		
Rédédition code confidentiel		
Module Suivi @ssuré		
Assurance SécuriWEB/SécuriWEB Premium ⁽¹⁹⁾		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :		
<ul style="list-style-type: none"> Alerte achat à distance Mini-relevés (1/semaine) Alerte temps réel de gestion 	3,95 €/mois ou Premium 4,90 €/mois	4,15 €/mois ou Premium 5,15 €/mois

◆ COMPTES SERVICES AUX PARTICULIERS (arrêt commercialisation)

	Sociétaire	Non sociétaire
Compte Service Equilibre *	6,60 €/mois	6,95 €/mois
Compte Service Confort *	8,55 €/mois	9,00 €/mois
Compte Service Privilège *	11,15 €/mois	11,75 €/mois
Compte Service Option 1 *	6,15 €/mois	6,50 €/mois
Compte Service Option 2 *	8,55 €/mois	9,00 €/mois
Compte Service Option 3 *	11,90 €/mois	12,50 €/mois

* A partir du 2^{ème} Compte Service et suivant, 50 % du tarif normal.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

	Par opération	Plafond mensuel
Clientèle ayant souscrit au Compte à Composer module Budget Protégé	Gratuit	Gratuit
Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base	4 €	20 €
Autres clients particuliers	8 €	30 €
<ul style="list-style-type: none"> Plafond journalier : maximum 1 commission d'intervention par jour 	8 €	

✦ Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé et au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier "N'habite Pas à l'Adresse Indiquée" : NPAI	19 €/an
Changement d'adresse	Gratuit
Frais de recherches pour liquidation de communauté	157,90 €
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	80,50 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire	80,50 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	
• % du montant dû au Trésor public	10 %
• Maximum	80,50 €
Procédure civile d'exécution vaine	20,10 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	16 €
--	------

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²¹⁾	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Montant du chèque supérieur à 50 €	38 €
<i>Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.</i>	

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25 €
--	------

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (y compris commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement 20 €
• Si paiement supérieur à 20 €	

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	Gratuit
---	---------

❖ Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Frais pour déclaration ou mainlevée à la Banque de France d'une décision de retrait de la carte	20 €
---	------

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
--	---------

Les frais d'incidents suivants sont plafonnés à 30 €/mois pour tous les clients particuliers hors détenteur du Compte à Composer avec le module Budget Protégé (cf. l'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Budget Protégé page 12) :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- Les frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire interne



Découverts et crédits

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Découverts ⁽²¹⁾

◆ **DECOUVERT entre 0 et -200 € en moyenne mensuelle hors TAEG (hors Offres groupées de services)**

Montant minimum forfaitaire des intérêts débiteurs mensuels :	Gratuit
• Entre 0 et 4 jours débiteurs (par trimestre)	3,05 €
• A partir de 5 jours ou plus (par trimestre)	

◆ **DECOUVERT au-delà de -200 €** [Nous consulter](#)

Crédits à la consommation

◆ **Crédit renouvelable : Compte Supplétis** [Nous consulter](#)

Le Compte Supplétis est une offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

◆ **Prêt amortissable ⁽²²⁾**

Gamme des "prêts à consommer"	Nous consulter
Prêt Regroupé (regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	

	Dossier ≤ 75 000 €	Dossier > 75 000 €
Frais d'étude et de montage de dossier ⁽²³⁾		
• % du montant emprunté	1,20 %	1,20 %
• Minimum	80 €	600 €
• Maximum	600 €	2 000 €

Crédits immobiliers ⁽²²⁾

◆ Conditions de taux

Prêt à Taux Zéro	0 %
Éco-PTZ	0 %

Prêt à l'Accession Sociale	Nous consulter
Prêt Conventionné	
Prêt Épargne Logement	
Prêt Tout Habitat (Prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	
Crédit relais	

◆ Frais de dossier ⁽²³⁾

% du montant emprunté	1,20 %
• Avec un minimum de	600 €
• Avec un maximum de	2 500 €

Montant maximum pour les Prêts à l'Accession Sociale	500 €
--	-------

Prêt épargne logement	Gratuit
-----------------------	---------

Nouveau Prêt à Taux Zéro	Gratuit
--------------------------	---------

Éco-Prêt Taux Zéro	Gratuit
--------------------	---------

Autres opérations liées aux crédits

Modification sur prêt en cours (hors changement de taux)	
• Par Internet, pour modification du dépôt à vue payeur	Gratuit
• Sans avenant au contrat (forfaitaire)	27,80 €
• Opération simple	192,60 €
• Opération complexe (transfert de prêt réglementé et requalification prêt réglementé)	301,30 €
• Frais de désolidarisation de prêt Habitat	
- % du capital restant dû global des prêts concernés	1,20 %
- Minimum	600 €
- Maximum	2 500 €

Attestations diverses liées au prêt (y compris réédition)	4,90 €/attestation
---	--------------------

Information annuelle aux cautions	Gratuit
-----------------------------------	---------

Frais mise en œuvre de garantie	31,90 €
---------------------------------	---------

Réédition du tableau d'amortissement	14,40 €
--------------------------------------	---------

Frais de réaménagement de prêt suite à un changement de taux	
• Frais de conseil et de montage de dossier (% du capital restant dû)	1,20 %
- Minimum	1 000 €
- Maximum	2 500 €
• Indemnités de réaménagement, au taux du prêt, sur le capital restant dû	6 mois d'intérêts

Demande de décompte de remboursement de crédit immobilier	29,30 €
<i>Gratuité pour les offres émises à compter du 1^{er} juillet 2016.</i>	

Demande de décompte de remboursement de crédit à la consommation	29,30 €
--	---------

Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie	
• Enregistrement de nantissement produits Crédit Agricole	Gratuit
• Enregistrement de nantissement autres	183,80 €

Mainlevée de garanties (gage sur véhicule, nantissement, hypothèque)	104,90 €
--	----------



Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque	Gratuit
• Livrets et assimilés	

Plan d'Épargne Logement et Compte Epargne Logement	141,90 €
Plan Épargne Populaire	165,80 €

Placements financiers

◆ Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un PEA/PEA-PME **Gratuit**

Transfert de PEA/PEA-PME	
• Par ligne de titres cotés	15 €
• Par ligne de titres non cotés	50 €
• Dans la limite d'un plafond de	150 €

Transfert de Comptes-titres ORDINAIRE et PER Titres	
• Par ligne sur titres nominatifs	50 €
• Par ligne sur titres cotés à l'étranger	50 €
• Par compte	155 €

Inscription et cession de titres non cotés
 • Frais proportionnels sur le montant de l'opération **1,2 % avec un plafond de 520 €**

Mise en nominatif de titres administrés hors CA **27,15 €**

Duplicata d'IFU (Imprimé Fiscal Unique) **20,80 €**

Inscription produits structurés hors CA
 • Avec plafond de **520 €**

◆ Service Gestion Conseillée

• Service Bretagne Gestion Conseillée (par contrat)	
• Le 1er contrat Gestion Conseillée Classique	340 € / an
• Le 1er contrat Gestion Conseillée option Titres vifs	724 € / an
• Le 1er contrat Gestion Conseillée Premium	724 € / an
• A partir du 2ème contrat	Nous consulter

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France ⁽²⁴⁾

	PEA/PEA PME	COMPTE TITRES / PER CTO
PAR INTERNET : Actions, Obligations et ETF français		
	Abonnement au service InvestStore Initial	Gratuit
InvestStore INITIAL	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,50 % • Minimum : 8,25 €	• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,60 % • Minimum : 8,25 €
	Abonnement au service InvestStore Intégral : 106,40€/an A partir du 12ème ordres de bourse par an	Gratuit
InvestStore INTEGRAL	Ordre ≤ 500 € : Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,48 % Ordre > 500€ et ≤ 1 100 € : Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,18 % Ordre > 1 100 € : Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,12 %	

	PEA/PEA PME	COMPTE TITRES / PER CTO
PAR TELEPHONE * Actions et Obligations françaises		
	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 1,20 %	• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 1,50 % • Frais fixes : 5,20 € • Avec un minimum de 16,70 € • Frais fixes complémentaires par ordre pour abonnés InvestStore INTEGRAL : 13,40 €/ligne

* Au numéro suivant :

0 820 005 857

Service 0,15 € / min
+ prix appel

Service payant susceptible d'évolutions

◆ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger ⁽²⁵⁾

	PEA/PEA PME	COMPTE TITRES / PER CTO
PAR INTERNET : Actions, Obligations et ETF étrangers		
InvestStore INITIAL et INTEGRAL	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre ⁽²⁷⁾ : 0,50 %	• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,60 % • Minimum : 36,55 €

◆ Achat et vente d'ETF (Exchange Traded Fund) français et étrangers en agence

• Sur Compte-titres et PEA **Frais unique de 0,25 %**

◆ Droits de garde sur Compte-titres ou PEA/PEA-PME

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2025

Frais de tenue de compte :
 • Compte-titres détenu **33,70 €/an**
 • PEA/PEA-PME détenu **Gratuit**

Plafond total droits de garde par contrat (hors détention d'Or sur Compte-titres) **348,80 €/an**

Commission annuelle de conservation sur encours OR détenu sur un Compte-titres **0,75% de l'encours détenu**

Comptes-titres ou PEA/PEA-PME avec InvestStore Intégral :
 exonération des droits de garde sur OPC Groupe et l'ensemble des actions **Gratuit**

	Valeurs Crédit Agricole ⁽²⁸⁾	Obligations et autres valeurs Crédit Agricole S.A.	Valeurs hors Crédit Agricole
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	Gratuit	0,12 %	0,40 %
Frais fixes par ligne (exonération des portefeuilles de moins de 1 000 €)	Gratuit	2,20 €/ligne	5 €/ligne
Frais fixes par ligne pour les titres non cotés	Gratuit	25 €/ligne	25 €/ligne

◆ **Convention Pôle Bourse** **10,90 €/mois**

◆ Opérations sur métaux (OR)

• Commission à l'achat/vente (hors taxes fiscales)	2,20%
• avec un minimum de	80 €
• Prix du sac scellé	10,50 €
• Réédition de l'original du bulletin	80 €
• Frais de transfert métaux précieux détenus en CTO	40 €

Offres pour les jeunes

Le tarif normal est appliqué aux produits, services et opérations non listés ci-dessous.

Tenue de compte

Tenue de compte **Gratuit**

Moyens de paiement

◆ Fourniture carte aux 10-17 ans

10-17 ans pour la carte Mozaïc Black avec contrôle de solde (paiement international à autorisation systématique) **Gratuit**

12-17 ans pour la carte Mozaïc de retrait **Gratuit**

◆ Fourniture carte aux 18-25 ans

Cotisation carte internationale MasterCard, VISA, Gold MasterCard, VISA Premier, World Elite, VISA Infinite **50 % du tarif normal**

Carte Mozaïc Black avec contrôle de solde (paiement international à autorisation systématique) **15,60 € / an**

◆ Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte Mozaïc de paiement 18-25 ans (paiement international à débit immédiat) **19,10 €/an**

MasterCard Globe Trotter **45,70 €/an**

Offres groupées de services

◆ Cotisation à une offre groupée de services

		ESSENTIEL	PREMIUM
18/25 ans (inclus)	Tarifs sociétaires	2,85 €/mois	4,75 €/mois
	Tarifs non sociétaires	3 €/mois	5 €/mois
26/30 ans (inclus)	Tarifs sociétaires	5,70 €/mois	8,55 €/mois
	Tarifs non sociétaires	6 €/mois	9 €/mois
Offre Prestige (18-25 ans)		50 % du tarif normal	

Les retraits/paiements par carte à l'étranger sont exonérés de frais (hors frais qui peuvent être appliqués par la banque étrangère).

Irrégularités et incidents (jusqu'à 25 ans inclus)

Commission d'intervention

- Par opération **4 €**
- Plafond mensuel **15 €**

Crédits

Frais de dossier sur prêt

- Prêt Permis à 1 € (jusqu'à 25 ans) **Gratuit**
- Prêt Mozaïc Projet (jusqu'à 30 ans) **Gratuit**
- Prêt étudiant **Gratuit**
- Prêt Jeunes actifs : prêt 3 000 € (jusqu'à 30 ans) **Gratuit**

Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PÉA) (jusqu'à 25 ans inclus)

Frais fixes par compte

- Frais sur encours et par ligne sur valeurs Crédit Agricole S.A., OPC et Obligations **50 % du tarif normal**
- Frais sur encours et par ligne sur valeurs hors Crédit Agricole S.A.
- Plafond total des frais de droits de garde

Autres services

Caution Good loc'

- Mise en place **52,05 €**
- Commission annuelle
 - Pour les étudiants **1,50 %**
 - Pour les non-étudiants de moins de 26 ans **2 %**

Offres qui ne sont plus commercialisées

Offre Globe trotter entre 18 et 30 ans (inclus) **2,60 €/mois**

Offre Globe trotter Premium entre 18 et 30 ans (inclus) **Sociétaire : 8,55 €/mois
Non sociétaire : 9 €/mois**

Compte à Composer (18-25 ans) (arrêt de commercialisation) **50 % du tarif normal**



Opérations à l'étranger

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Consultez les conditions tarifaires applicables aux opérations internationales en vigueur sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine/particulier/informations/tarifs.html> dans la rubrique « INTERNATIONAL » ou en agence.

Lorsque vous initiez une opération avec l'étranger, cette opération doit être conforme à la réglementation des opérations avec l'étranger.

Pour les opérations de paiement hors France, des **banques correspondantes** et/ou des **banques intermédiaires** sont susceptibles d'intervenir pour l'exécution de ces opérations. Une **banque correspondante** est une banque, située généralement dans un pays étranger, qui effectue, pour notre compte, des services bancaires tels que des services de change ou des services de paiement. Une **banque intermédiaire** est une banque, située généralement dans un pays étranger, avec laquelle nous ne sommes pas en relation d'affaires et qui participe, en dehors de toute instruction de notre part à l'exécution de l'opération de paiement.

Par ailleurs, lorsque vous initiez un virement vers un bénéficiaire situé hors zone UE, votre ordre de virement est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire.

Nous sommes susceptibles de réaliser cette conversion (directement, ou par l'intermédiaire d'une entité du Groupe Crédit Agricole ou d'une banque correspondante) si nous disposons lors du traitement du virement des informations permettant de déduire que la devise du compte du bénéficiaire du virement est différente de la devise du virement.

Par exemple : lorsque vous nous demandez un virement en euro vers un bénéficiaire titulaire d'un compte libellé en dollars canadiens, nous pouvons convertir l'ordre en dollars canadiens.

Dans ce cas :

- nous ne vous facturons aucuns frais supplémentaires pour cette conversion ;
- si vous ou votre bénéficiaire demandez l'annulation de cette conversion, nous procéderons de nouveau à l'exécution du virement dans la devise initiale de votre ordre de virement, sans frais bancaires supplémentaires. Nous rembourserons le bénéficiaire du virement de tous frais bancaires directs qui lui auraient été prélevés en lien avec cette annulation de conversion.

Vous pouvez, avant que nous exécutions l'un de vos ordres, demander auprès de votre agence ou de votre conseiller habituel que nous ne réalisions aucune conversion.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les pays et devises concernés par cette conversion. Cette liste est susceptible d'évolution.



Assurances et prévoyance

◆ Assurance de la Banque Au Quotidien ⁽¹⁹⁾ Prix par an et par compte	Standard	Premium
SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer)	de 16,20 € à 36 €	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus/ SécuriCOMPTE Plus Premium ⁽²⁹⁾	24 €	50,40 €
SécuriWEB/SécuriWEB Premium	15 €	30 €



Succession

Frais facturés pour les successions ouvertes jusqu'au 12 novembre 2025

Avoirs inférieurs à 6 000 €	Gratuit
Avoirs supérieurs à 6 000 €	1 % du montant
• Minimum	60 €
• Maximum	850 €
Assistance servicielle post-obèques	Nous consulter

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025⁽³⁰⁾

Mineurs	Gratuit	
Majeurs		
Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €	Gratuit	
Montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier ⁽³¹⁾	Succession non complexe ⁽³²⁾	Gratuit
	Succession complexe ⁽³²⁾	1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850 €



Gestion des séparations/divorces

Accompagnement à la séparation / divorce*	81,50 €/personne
Accompagnement d'un financement habitat dans le cadre d'une séparation/d'un divorce	
Frais de dossier désolidarisation / refinancement	
• % des montants du prêt	1,2%
• Minimum	600 €
• Maximum	2 500 €

*Cette offre comprend la réalisation d'un diagnostic personnalisé reprenant tous les univers de besoin du client, la production d'un compte rendu avec précisions sur les pistes à étudier et les documents à fournir, analyse financière pour vérifier la capacité à reprendre les prêts du couple, désolidarisation du compte joint, production de différentes attestations (tableaux amortissement, décompte de prêt, changement de domiciliation, ...).

Autres services (Magazines abonnements annuels)

◆ Sécurisation numérique

Mon Sécuricoffre : un coffre-fort numérique permettant de récupérer et de classer automatiquement des documents et de les partager en toute sécurité.

- 5 Go de stockage⁽³³⁾⁽³⁴⁾ **3 €/mois**
- 50 Go de stockage⁽³³⁾ **5 €/mois**

◆ Magazines

Merci pour l'info (version numérique)	ESSENTIEL	PREMIUM	PRESTIGE
Accès au service de renseignements "Les experts de Merci pour l'info"	2 demandes/an	Illimité	Illimité
Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr	Illimité	Illimité	Illimité
Accès au(x) magazine(s) en version numérique	Merci pour l'info (12 n°/an) dont guides pratiques	Merci pour l'info (12 n°/an) dont guides pratiques	Mon Kiosque Presse - 8 titres : Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente et Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents.
	12 €/an	18 €/an	48 €/an
OPTION PAPIER : le magazine "Merci pour l'info" (12 n°/an) et guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/an		

Régal (6 n° et 2 hors-série)	27,90 €
Maison créative (6 n° + 1 hors-série)	23,90 €
Santé magazine (12 n°)	31,60 €
Plus de PEP's (6 n°)	19,90 €
Parents (6 n°)	18,90 €
Détours en France (8 n° et 3 hors-séries)	49,80 €
Détente Jardin (6 n° + 1 hors-série)	22,90 €

Service client Uni-Médias

N°Cristal 09 69 32 34 40

Pour toute question relative aux publications APPEL NON SURTAXÉ
Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS, filiale de presse du groupe Crédit Agricole, 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Bon à savoir !

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

Références

- (1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 € du solde créditeur du compte.
- (2) Tarifs hors coûts de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.
- (3) Service disponible depuis l'application Ma Banque.
- (4) Téléchargement et accès gratuits aux applications Ma Banque et Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs.
- (5) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de télé-phone mobile.
- (6) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.
- (7) Existe en version carte "Sociétaire" ou "Cartwin" de même type. Les cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin sont des cartes de crédit, associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable sous réserve d'acceptation du dossier. Le montant de la cotisation est hors coût de crédit. A compter du 01/12/2023, arrêt de commercialisation des cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin.
- (8) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230 du 14 juillet 2021).
- (9) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine/particulier/informations/tarifs.html>
- (10) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021.
 - (11) Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :
 - Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Croatie.
 - Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
 - Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
 - Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
 - Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican, Andorre et le Royaume-Uni.
 - (12) Les cotisations d'assurance comprennent :
 - Pour la formule ESSENTIEL : SécuriCOMPTE Plus
 - Pour les formules PREMIUM et PRESTIGE : SécuriCOMPTE Premium et SécuriWEB Premium
- (13) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois et limité par votre Caisse régionale à 30 euros par mois.
- (14) Inclus pour les nouveaux contrats à partir du 29/04/26 et disponible à partir du 30/09/26 pour les contrats souscrits avant le 29/04/26
- (15) Sauf gratuité imposée par la loi.
- (16) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
- (17) Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre
- (18) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'INFO à l'issue de la gratuité de 3 mois (cf tarifs p.19).
- (19) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53 rue La Boétie, 75008 Paris. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053.
- (20) Facturation des intérêts débiteurs puis ristourne à hauteur du forfait annuel compris entre 5 € et 25 € selon les découverts autorisés pour module souscrit avant le 01/01/2017 et entre 5 € et 20 € selon les découverts autorisés pour module souscrit après le 01/01/2017.
- (21) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.
- (22) Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur le contrat de crédit.
- (23) Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, éco-PTZ, prêt épargne Logement.
- (24) Hors frais de courtage, hors de marché – variable suivant le lieu d'exécution et hors Taxe sur Transactions Financières (TTF), prélevés en sus (dans le respect du plafond de 0.50% pour le PEA/PEA-PME).
- (25) Hors frais de courtage, hors frais de marché et hors frais de livraison sur l'étranger – variable suivant le lieu d'exécution, prélevés en sus (dans le respect du plafond de 0.50% pour le PEA/PEA-PME).

Références

- (26) Hors frais de marché et de courtage éventuels dans le respect d'un plafond de 0,50 %.
- (27) Actions Crédit Agricole S.A, OPC Groupe, Certificats Coopératifs d'Investissement, Parts Sociales.
- (28) Prix Service de gestion des actifs financiers
- (29) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).
- (30) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (DOS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisée sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel..
- (31) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.
- (32) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :
 - en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1 ° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
 - en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
 - en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
 - en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
 - en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).
- (33) Conditions en vigueur au 18/06/2025.
- (34) Offre réservée aux clients des Caisses régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.

Résoudre un litige

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation sous 10 jours et à vous apporter une réponse dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de maximum de 2 mois, à compter de la date d'envoi de votre première réclamation, sauf cas particulier.

Toutefois si votre réclamation porte sur les services de paiement (ex : virements, prélèvements, cartes bancaires), nous nous engageons à vous répondre dans un délai de 15 jours ouvrables, suivant la date de réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

Dans le cas d'une résolution complexe qui entrainerait un délai de traitement supérieur, vous serez informé par écrit des causes du retard dans la gestion de votre réclamation.

• LES VOIES DE RECOURS INTERNES :

1. LES CONSEILLERS OU LE DIRECTEUR DE VOTRE AGENCE

Ils sont à votre disposition afin de répondre à vos attentes et vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Ils sont aussi les interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous pouvez formuler votre réclamation. Vous pouvez également leur en faire part directement sur le site internet à la rubrique « contact ».

2. LE SERVICE QUALITÉ ET SATISFACTION CLIENTS

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine,

- Par voie postale et à l'adresse suivante :
Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine
Service Qualité et Satisfaction Client
4 rue Louis Braille

35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

- Par mail : qualite@ca-illeetvilaine.fr

Ainsi que par téléphone au : 02 99 03 35 99 (appel non surtaxé)

• LES VOIES DE RECOURS EXTERNES :

Si votre agence ou le Service Qualité et Satisfaction Clients n'ont pas pu répondre à votre insatisfaction, vous pouvez faire appel gratuitement au médiateur compétent. La médiation bancaire et de l'assurance est un dispositif légal régi par les articles du code de la consommation et du code monétaire et financier. Le cas échéant, si un délai de 2 mois s'est écoulé depuis l'envoi de votre première réclamation écrite au Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, vous pouvez saisir directement le Médiateur.

Le Médiateur bancaire, Monsieur Xavier DE KERGOMMEAUX est compétent pour les litiges entre un client, personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels, et un établissement de crédit, relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque, de services d'investissement, d'instruments financiers et de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance directement liés à un produit ou à un service bancaire distribué par l'établissement de crédit. Pour toute précision et connaître les conditions, vous pouvez consulter le site internet www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr ainsi que les [Conditions Générales](#) et la [charte d'éthique](#). Vous pouvez le contacter en saisissant un formulaire sur le site internet : www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Monsieur Xavier DE KERGOMMEAUX Médiateur de la consommation 68 avenue d'Iéna 75116 Paris.

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) peut être saisi gratuitement pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : Par courrier à l'adresse suivante : Autorité des Marchés Financiers - Le Médiateur - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 2 ou sur le site Internet : www.amf-france.org

Dans le cadre d'un différend à caractère individuel en matière financière vous pouvez opter pour le Médiateur de la FBF ou pour celui de l'AMF, ce choix sera définitif.

Le Médiateur de l'Assurance peut être saisi gratuitement pour tout litige relatif aux contrats d'assurance (hormis la commercialisation). Pour toute précision, vous pouvez consulter le site internet : www.mediation-assurance.org et la charte du Médiateur de l'Assurance. Vous pouvez le contacter en saisissant un formulaire sur le site internet ou par courrier postal à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 9.

À noter : Vous devez préalablement avoir adressé une réclamation au service consommateurs de la compagnie d'assurance concernée dont les coordonnées sont disponibles sur :

<https://www.ca-assurances.com/contact-0>.

Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)



1 Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Document informatif à vocation non-publicitaire

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 4 rue Louis Braille - 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande - 775 590 847 RCS Rennes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI Ille-et-Vilaine, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue la Boétie - 75008 Paris.

Agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : <https://acpr.banque-france.fr/> contrôlé par Crédit Agricole SA : 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 72082 Paris Cedex 2.

Identifiant unique CITEO : FR234290_01ZVJG

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances, Société Anonyme au capital entièrement libéré de 455 455 425 euros, siège social, 8-10 boulevard de Vaugirard - 75524 Paris Cedex, RCS Paris 352358865.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurances mutuelles à cotisations variables. Siège social : 53 rue la Boétie - 75008 Paris, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

CA ASSURANCES : CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES, société anonyme au capital de 1 490 403 670 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris - immatriculée sous le numéro B 451 746 077 RCS Paris.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Uni-Médias, filiale presse du groupe Crédit Agricole, SAS au capital de 7 116 960 €, 22 rue Letellier - 75015 Paris B343 213 658 RCS PARIS.

24/03/2026- Réf. PBCM_CGB2026_PART35_V8



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable
des forêts"

